



**HAL**  
open science

# La médiation du corps du jeune enfant dans le jeu libre avec la nature

Gillian Cante, Emmanuel Triby

► **To cite this version:**

Gillian Cante, Emmanuel Triby. La médiation du corps du jeune enfant dans le jeu libre avec la nature. Colloque International "Corps, identité(s), sociétés", 8-9 septembre 2022, Strasbourg, Sep 2022, Strasbourg, France. hal-03811542

**HAL Id: hal-03811542**

**<https://hal.science/hal-03811542v1>**

Submitted on 11 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Colloque « Corps, identité(s), sociétés. Autour de David Le Breton »**

Université de Strasbourg, Strasbourg, 8 et 9 septembre 2022

### *La médiation du corps du jeune enfant dans le jeu libre avec la nature*

Gillian Cante, doctorante, Sport et sciences sociales et LISEC

Emmanuel Triby, professeur émérite, LISEC

#### **Résumé**

En amont de cette contribution, il y a une enquête approfondie sur le jeu libre dans la « nature » pour le jeune enfant, dans le cadre d'une recherche doctorale. Dans le jeu libre de l'enfant avec la nature, deux faits sociaux méritent d'être relevés ici. En premier lieu, la « séparation » croissante entre l'enfant et son milieu « naturel », une distance existentielle. En second lieu, la prise de risque que comporte ce « jeu libre », pour l'enfant d'abord, mais également pour les autres acteurs impliqués : les professionnels éducateurs, les parents et les responsables des politiques publiques.

Dans cette contribution, nous nous intéressons à deux questions en particulier :

- la question de savoir quel est ce « corps » qui engage des risques pour l'enfant, mais aussi pour ses parents et les professionnels ?

- la question de savoir en quoi le jeu libre, par l'action du corps propre de l'enfant, permet la rencontre développementale, entre « sa » nature, la nature qui continue en lui, et celle de son milieu, la nature qui résiste encore à toutes les constructions.

Au stade de notre recherche, deux résultats peuvent être aujourd'hui esquissés et proposés à la discussion :

- une configuration de dispositions sociocognitives articule l'affordance ressentie par l'enfant, i.e. les dispositions qu'il développe au contact de la nature par le jeu, et les savoirs mobilisés par les autres acteurs : les savoirs de référence des uns (professionnels, chercheurs) et les savoirs d'expérience des autres (parents, responsables politiques) ;

- une anthropologie du corps devrait s'intéresser à ce jeu des distances et des « séparations » dans la perspective du « commun » qui constitue aujourd'hui l'horizon proprement politique de notre humanité.

**Mots-clés** : anthropologie du corps, enfant, jeu libre, nature, risques

---

#### Summary

This contribution is based on a preliminary in-depth investigation of free play in "nature" for young children, as part of a doctoral research project. The area of children's free play in nature brings up two social aspects which merit particular attention. The first being that of a growing "separation" between the child and his or her "natural" environment, here qualified as an existential distance. The second pertaining to the risk-taking involved in outdoor "free play" for first the child, as well for the other actors involved: educators, parents and public policy makers.

In this contribution, we are interested in two main questions:

- What is our understanding of the "body" and the risks involved for the child, for the parents and for the professionals?

- The question of knowing how free play, through the action of the child's own body, allows a developmental encounter between the child's nature, the nature "within", and that of the child's environment, the nature that resists all constructions.

At this stage of our research, two results can be sketched out and proposed for discussion:

- a configuration of socio-cognitive dispositions articulates the affordance perceived by the child, i.e. the dispositions he or she develops in contact with nature through play, and the knowledge other actors mobilize: the referential knowledge of some (professionals, researchers) and the experiential knowledge of others (parents, politicians);

- an anthropology of the body should take an interest in this interplay of distances and "separations" with the perspective of the "common" which today constitutes the political horizon of our humanity.

Keywords: anthropology of the body, children, free play, nature, risks

## *La médiation du corps du jeune enfant dans le jeu libre avec la nature*

Cette contribution est d'abord l'occasion d'interroger un travail doctoral en cours<sup>1</sup> à la lumière de la problématique proposée par ce colloque. Compte tenu de l'état d'avancement de la thèse et de l'ancrage théorique de son co-directeur, cette contribution s'appuiera essentiellement sur la littérature existante au moyen d'une lecture inspirée notamment de la didactique professionnelle (Pastré, Mayen, Vergnaud, 2006) et l'anthropologie qui en constitue le fondement (Pastré, 2011). Ici, c'est la dimension éducative de l'objet de la thèse qui est privilégiée. Dans ce contexte, l'invitation à participer au colloque « Corps, identité(s) et sociétés », autour des travaux de David Le Breton, a fourni l'occasion d'une orientation interprétative de ces matériaux de recherche particulière, beaucoup plus résolument centrée sur la question du *corps* : le corps du jeune enfant, en jeu et enjeu de son rapport à son environnement, particulièrement lorsque cet enfant est en situation de jeu libre avec la nature.

Après avoir précisé les orientations initiales du travail doctoral ici mobilisé, nous montrons en quoi un questionnement nourri par une anthropologie du corps comporte de perspectives heuristiques. Nous développons ensuite les lignes directrices de notre enquête essentiellement bibliographique et conceptuelle à ce stade de la recherche doctorale, interrogeant notamment le concept d'affordance. Enfin, nous présentons quelques résultats provisoires de notre investigation. Ces résultats sont alors discutés afin de saisir toute la dimension de ce détour par l'anthropologie et notamment leur dimension politique.

### **1. Un objet de recherche : le jeu libre de l'enfant dans la nature**

Après avoir rappelé les sources de l'interrogation à l'origine de la thèse, nous présentons succinctement les différentes questions constitutives de sa problématisation et l'orientation de son investigation.

#### *1.1. Contextualisation*

Un mouvement social émerge aujourd'hui autour de la nécessité de favoriser les pratiques mettant l'enfant en contact avec la nature, et ce, dès le plus jeune âge. Un intérêt croissant pour ce que constitue le bien-être de l'enfant ainsi que les facteurs socio-économiques impactant son développement figurent, entre autres, parmi les enjeux des politiques publiques de la petite enfance en France (Carbuccia, et al. 2020). Ainsi, une série de réformes et de recommandations portant sur les conditions d'accueil des jeunes enfants et de l'encadrement des professionnel.le.s. viennent identifier le rôle « essentiel » que joue « la nature » dans le développement de l'enfant (Ministère des Solidarités et de la Santé, *Arrêté du 23 septembre 2021*).

L'objet de notre questionnement se situe au croisement de trois politiques spécifiques mais largement entremêlées : la politique d'éducation à l'environnement, la politique de santé publique, la politique de la petite enfance. Celles-ci se retrouvent au sein de la politique d'éducation (non scolaire) visant une préoccupation spécifiquement éducative et le souci d'offrir une expérience particulière à l'enfant, nommée « éveil » habituellement. Même si les apprentissages informels traversent ces deux préoccupations, elles n'y ont pas le même sens, ni pour l'enfant, ni pour les professionnels : dans un cas, l'apprentissage est formalisé dans les objectifs même de l'activité ludique, dans l'autre, l'apprentissage reste un effet induit de l'expérience (Cante, communication, 2022). Ce qui importe, dans cette dernière perspective,

---

<sup>1</sup> Cante, G., *La place du jeu libre et sensoriel dans la nature comme enjeu de santé et d'éducation à l'environnement du jeune enfant : Un regard comparatif des politiques publiques de la petite enfance en France et au Québec*. Sous la direction de G. Vieille-Marchiset UR1342, E3S, et E. Triby, UR 2310, LISEC, Université de Strasbourg.

c'est le temps dédié à l'expérience et l'autonomie d'exercice de sa normativité<sup>2</sup> pour l'enfant, une double dimension de l'existence ; en ce sens, c'est le corps de l'enfant, sa construction sociale autant que personnelle, qui est impliqué.

Dans la « nature », l'ouverture des possibilités de jeu est maximale pour le jeune enfant et donc le choix de jouer et la manière de le faire (Hirose et al., 2012 ; Herrington & Studtman, 1998 ; Lerstrup & Konijnendijk van den Bosch, 2017). C'est en ce sens que sa normativité est mise en jeu dans ce jeu. Plus le milieu est aménagé, plus l'enfant va chercher à en détourner l'usage prescrit, pour rentrer dans le jeu, trouver un espace de jeu ; au contraire, moins le milieu est aménagé « pour lui », plus il va trouver spontanément des espaces de jeu, donc des occasions « d'étonnement » et de découverte.

Il s'agit, en d'autres termes, de tenter de comprendre comment cet objet « enfant-nature » peut être, tour à tour, « agissant » et « résistant » pour les politiques autant que pour les acteurs. Il peut devenir *agissant* s'il amène les acteurs publics à penser avec lui les politiques autant qu'à construire leurs discours de légitimation dans un travail de conceptualisation. Cela peut entraîner notamment la mise au jour de tensions voire de contradictions avec d'autres politiques publiques (aménagement du territoire, urbanisation, éducation scolaire...).

L'objet considéré peut être *résistant* si l'on prend en considération les acteurs qui sont ainsi embarqués dans une telle politique, à commencer par les parents, d'un côté, les professionnels de la petite enfance, de l'autre ; résistant également si l'on considère le milieu de vie, espace de cohabitation familiale au quotidien, espace extérieur du quartier ou de la commune ; ce qui définit respectivement un espace de vie et d'ébats, à l'intérieur, un espace de mobilité et d'interactions sociales, à l'extérieur.

Si, avec Pierre Meyer, on considère que c'est l'économique qui structure l'ordre social, notamment par le biais de la résurgence permanente de la loi des rendements décroissants (Meyer, 2022), l'intérêt d'une politique de « l'enfant-nature » est essentiellement fondé sur les apprentissages et les effets sanitaires qu'il est possible d'en attendre. Le jeu libre de l'enfant devrait être promu pour autant qu'il favorise la capacité d'apprentissages formels dont on sait par ailleurs qu'elle a tendance à se détériorer dans la scolarité ; de même faudra-t-il le promouvoir pour améliorer un état de santé que la pollution et, plus généralement, le mode de vie, tendent à affaiblir au point de voir stagner aujourd'hui les progrès séculaires de l'espérance de vie (Papon, 2022).

Avec la crise climatique, dans une visée éducative, le rapport de l'enfant à la nature comporte une préoccupation d'efficacité renouvelée : l'urgence de donner à l'enfant, dès son plus jeune âge, l'occasion de faire l'expérience d'une nature pas ou peu aménagée, et d'y déployer une activité la moins dirigée possible ; le besoin de nourrir chez l'enfant les germes d'une conscience écologique lui permettant de comprendre les transformations nécessaires, en cours ou à venir, et à y contribuer avec intelligence.

## 1.2. Problématisation : les questions en jeu

En amont de cette contribution, il y a une enquête approfondie sur le jeu libre dans la « nature » pour le jeune enfant, dans le cadre d'une recherche doctorale au croisement des sciences du sport et des sciences de l'éducation et de la formation (Cante, thèse en cours). Cette recherche vise d'abord à faire l'état de la recherche internationale en la matière : définitions de l'objet, diversité des pratiques, impacts éducatifs et sociaux... Elle s'interroge également sur les politiques à l'œuvre, en France et au Québec notamment. En arrière plan de cette mise en perspective comparative des politiques et des pratiques dans ces deux pays, il y a un double

---

<sup>2</sup> Par normativité, il faut comprendre la disposition des humains à s'approprier les normes « antécédentes » du milieu, les « renormaliser », les faire siennes en développant son activité. Cf. Durrive, L. (2015). *L'expérience des normes*, Toulouse, Octarès.

constat : les politiques de la petite enfance sont inscrites dans un fondement socio-culturel national ; il y a une actualité particulière de ces politiques du fait de la transition écologique.

*La situation de jeu libre dans la nature.* Cette situation n'a bien évidemment rien de *naturel* ; elle correspond à une certaine catégorisation des jeux de la petite enfance comportant une contextualisation et une gouvernance particulières : aménagement de l'espace extérieur réduit au maximum, faible directivité de l'adulte, autonomie du jeune enfant. Cette orientation éducative puise à trois sources notamment : une certaine conception du développement de l'enfant, la prise en compte des attendus de la transition écologique actuelle, l'analyse de la prégnance des modes d'aménagements, donc des *dispositions* (« externes ») sur les capacités d'apprentissage du sujets, ses *dispositions* (« internes ») (Lahire, 2017 ; Sanojca et Tribu, 2022). Et vice et versa....

La préoccupation politique de la petite enfance n'est pas nouvelle (Neyrand, 2019). Ce qui est nouveau, c'est l'orientation de cet intérêt politique : une raison éducative d'abord, à partir du moment où la société veut prendre toute la mesure de la « production du capital humain » dans un contexte de globalisation et donc de compétition internationale (Algan et Huillery, 2022) ; c'est particulièrement vrai lorsque la baisse relative des performances académiques pourrait être liée à une mauvaise disposition à l'apprentissage dès les premiers âges de la vie (Carbuccia et al., 2020).

Il y a une finalité sanitaire ensuite à travers la fréquentation de la nature, le goût qu'elle peut susciter pour un milieu plus sain et, surtout, l'enchaînement vertueux que l'on peut attendre d'une telle mise en activité. Il y a une préoccupation strictement politique enfin, quand cette expérience singulière peut constituer l'occasion d'une prise de risque favorisant l'autonomie et la responsabilisation promues comme condition d'un vivre ensemble durable, et l'occasion de l'ébauche d'une prise de conscience des enjeux de la transition écologique.

Le lien avec la crise écologique est alors lui-même triple : il faut se saisir au plus vite de cette incidence de la pollution sur la santé des petits enfants ; il est nécessaire de légitimer des réaménagements importants de nos milieux de vie et pour cela, la petite enfance constitue littéralement une « cause nationale » ; il devient urgent de forger un autre rapport à la nature chez ceux qui auront la charge de l'entretien de la société. Ce contexte écologique conduit non seulement à extraire l'enfant du milieu familial, en multipliant les structures d'accueil de la petite enfance (crèches, jardins d'enfants, assistantes maternelles...), mais également tenter de l'extraire de ce milieu aménagé, urbanisé, si potentiellement nocif et trop faiblement développemental.

*La question du jeu pour l'enfant.* Depuis les travaux pionniers de Jean Château (1954) et surtout Roger Caillois (1958) dans le monde francophone, nul ne peut plus douter de la portée développementale de l'activité ludique pour l'enfant (Hunzinger, 1938). La psychologie a fourni parallèlement les instruments conceptuels de cette compréhension : J. Piaget, notamment, s'appuyant pour partie sur M. Parten puis D. Winnicott qui n'hésite pas à affirmer : « c'est seulement en jouant que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité toute entière » (1971).

Cette assertion est juste d'abord parce que l'activité ludique est intrinsèquement humaine ou mieux, *animale*. Ce rappel n'est pas anodin lorsqu'il est question, en l'occurrence, de faire jouer l'enfant dans la nature. Le jeu est par ailleurs une activité sociale majeure que les changements technologiques concourent seulement à densifier dans l'espace et les temps sociaux. Le jeu est devenu également un marqueur conceptuel de premier plan avec le concepts sociologique du « jeu » chez P. Bourdieu et la « théorie des jeux », et toutes ses différentes déclinaisons en économie, cybernétique... Cette triple mise en valeur concourt grandement à s'interroger à la fois sur la nature de ce caractère de nécessité du jeu, et sur son ambivalence qui s'infiltré dans les conceptions sociales du risque : non pas seulement les conséquences

dommageables possibles, mais l'activité de jeu elle-même, au regard des transformations des conceptions de l'autonomie et de la responsabilité des personnes aujourd'hui.

*Le jeu libre de l'enfant et la nature.* Dans la littérature, cet objet rencontre des appellations variées, chacune correspondant à une manière d'identifier la « nature » : jeu libre dehors, jeu dans un environnement naturel, jeu libre dans les cours végétalisées (ou « verdies »), jeu libre par tous les temps, jeu libre dans la nature (Brussoni et al., 2015 ; Dankiw et al. 2019). À partir de cette cartographie sommaire mais richement interrogative, nous identifions un objet de recherche, un syntagme problématique, au prix d'une certaine réduction : « l'enfant-nature ». En fait, la relation enfant nature est déterminante ; c'est par le jeu, notamment le jeu libre, qu'elle s'exerce le plus activement parce que, de cette relation même, émerge une disposition à agir, forcément ajustée et, simultanément, potentiellement apprenante pour l'enfant : *l'affordance*. Et si la nature peut ainsi exercer une telle action structurante sur le développement de l'enfant, c'est du fait de l'affordance propre à ce rapport direct et ludique à la nature.

### 1.3. Démarche d'investigation

Ces différentes questions nous conduisent à formuler les hypothèses de recherche suivantes : l'affordance, issue de la relation enfant – nature, est d'autant plus socialement intéressante et donc politiquement fondée, qu'elle concourt à davantage d'égalité entre les enfants et leur développement respectif ; le jeu libre mérite d'être analysé et promu parce qu'il s'inscrit, au-delà de ses évidentes dimensions pédagogiques et éducatives, dans les substrats socio-culturels qui fondent les politiques, notamment celles de la petite enfance. C'est d'ailleurs pourquoi, malgré ses effets particulièrement bénéfiques pour l'enfant (Brussoni et al., 2015 ; Sandseter 2016) la question est peu explorée en France (Delalande, 2000). Cela fonde également l'intérêt de tenter une approche comparative entre la France et le Québec en ce domaine. Une troisième hypothèse, sans doute plus exploratoire, consiste à poser, et donc à interroger le postulat que l'objet « enfant – nature » est bel et bien un objet politique dont l'actualité est renforcée dans le contexte de la crise climatique actuelle.

La méthodologie de la thèse se réalisera par deux temps, sur deux terrains distincts, le Québec et la France : un temps d'exploration du domaine à travers l'étude des textes qui régissent les politiques de la petite enfance dans ce domaine, ainsi que l'observation des pratiques mises en œuvre sur le terrain. Dans un deuxième temps, seront organisées deux séries d'entretiens : l'un avec les responsables politiques, l'autre avec des professionnels, afin de mettre au jour les conceptions et les modèles qui sont à l'œuvre dans les politiques et leurs traductions dans les pratiques d'éducation.

## 2. Le jeu de l'enfant et la question du corps

« Le corps, un lieu privilégié d'intelligibilité du social » signalait déjà J.M. Berthelot en 1988 (cité par Julien et al., p.45) et ceci parce que, à notre sens, il est le siège du *savoir-agir*, de sa construction, de sa transmission, de sa mise en mémoire, individuelle et collective. Il est le lieu d'« articulations » diverses : micro/macro, individuel/collectif, psychologique/social, présent/passé/devenir... ; et particulièrement « l'articulation entre les diverses appartenances et la distance qui se creuse entre les êtres » (Meyer, 2022).

### 2.1. De l'objet de la thèse à celui du colloque : une rencontre très heuristique

La thématique propre à ce colloque nous oblige à une certain « pas de côté » dont la vertu heuristique ne fait pour nous aucun doute : entre les pratiques éducatives d'un côté, les politiques éducatives de l'autre, il y a bien évidemment *la question du corps de l'enfant*, en jeu dans son jeu libre avec la nature, et enjeu éducatif et sanitaire central des politiques de l'enfance et de leur déclinaison.

En ce sens, le texte de l'appel nous ouvre de nombreuses portes et perspectives, à travers notre propre thématique et nos regards disciplinaires. Il y est notamment question de la « *corporéité de la pensée* » : particulièrement dans la petite enfance, où le mouvement est premier, cette corporéité accompagne et conforte l'effort de saisie du monde extérieur ; dans la nature, le corps devient la matrice du « sentiment du monde » qu'éprouve l'enfant : « expérience poly-sensorielle de l'être vivant et moment en lequel celui-ci éprouve le monde en s'éprouvant lui-même et rencontre autrui » (Grout, 2018). Celui-ci fait écho à l'« *intelligence du corps* » : le corps de l'enfant en activité, particulièrement dans un milieu inhabituel, a la capacité de (se) poser des questions et, ce faisant, de déployer des potentialités de développement. Il y a une « intelligence au travail » dans le jeu de l'enfant, mais c'est un travail pour le pur exercice de la normativité, condition de sa socialisation.

C'est ainsi que s'opère « *la compréhension du monde par le corps* », dans un cheminement qui conduit de l'appréhension (peur et saisie, simultanément) de la nature à la préhension du monde ; ainsi en *tenant* le monde, il se *tient* debout (Kellert et Wilson, 1993). Des résistances surgissent ; il faut prendre toute la mesure de la dynamique propre à la *résistance*, passage obligé pour accéder à l'identité.

La sociologie et l'anthropologie du corps « *déplacent simplement le regard pour se centrer moins sur le résultat de l'action que sur la mise en œuvre du corps dans son effectuation* » : une approche en termes de processus et de circulation des forces et des signes. C'est à cela qu'ouvre le « jeu libre dans la nature » articulant dialectiquement l'individu et le collectif, le microsocial et le macrosocial. Le corps est « *l'interface entre nature et culture* ». Cela prend un sens singulier avec le projet doctoral de comparer, sous l'angle d'une anthropologie culturelle, les politiques et les pratiques en France et au Québec : des aires culturelles largement structurées par la globalisation : dans ce domaine « culturel », le Québec est sans doute bien plus proche des USA que de la France : c'est le sens de la géographie des pratiques/politiques éducatives (Chavassieux et al., 2021).

Liée à ce corps en mouvement, en (se) jouant, transparait la question éminemment actuelle du *risque* : actuelle par sa signification idéologique (en lien au libéralisme), par sa portée politique, par le travail de conceptualisation et de problématisation sociales qui la traverse. C'est en cherchant à connaître le sens et l'identité du risque que prendrait l'enfant dans le jeu libre dans la nature que l'on peut comprendre le sens et la portée politique du risque aujourd'hui.

Dans le jeu libre de l'enfant en nature, deux faits sociaux méritent d'être relevés. En premier lieu, la « séparation » croissante entre l'enfant et son milieu « naturel », une distance physique mais qui est simultanément symbolique et existentielle (Foucault, Latour...). En second lieu, la prise de risque que comporte ce « jeu libre », pour l'enfant d'abord, mais également pour les autres acteurs impliqués : les professionnels éducateurs, les parents et les responsables des politiques publiques. Ces deux faits nous semblent recueillir aujourd'hui une actualité particulière, dans l'urgence croissante de la transition écologique qui rend plus nécessaire encore de connaître les potentialités de la médiation par le corps.

## 2.2. Un concept à travailler : l'affordance

C'est dans cette configuration problématique, à la fois politique et conceptuelle, que la notion d'*affordance* (Gibson, 1986) prend toute son importance heuristique. L'affordance est d'abord un constat : « l'harmonie qui règne au cœur de nos interactions avec notre environnement ». L'affordance traduit « cette faculté de l'homme, et de l'animal en général, à guider ses comportements en percevant ce que l'environnement lui offre en termes de potentialités d'actions » (Luyat et al., p.298, repris p.305). En fait, l'action et la perception sont indissociables ; cette indissociabilité est au cœur de l'affordance. Cependant, cette perception sera d'autant mieux ajustée et d'autant mieux outillée pour l'action que l'individu aura construit

des dispositions (internes) prêtes à s'en saisir. Il conviendrait de parler en termes de « valeur pratique du corps » ou des « cultures motrices » (Julien et al., p.46) - même à l'état de routines ou de dynamiques non-conscientes. « Les cultures motrices s'étaient sur des cultures matérielles » (*ibid*), c'est-à-dire ces systèmes d'objets et d'outils qui aménagent le milieu des corps et par lesquels le mouvement du corps s'actualise<sup>3</sup>.

« L'affordance en tant qu'opportunité d'action contient du sens que l'action a fait émerger. En effet, c'est par les conséquences de l'action (la réussite ou l'échec ; le plaisir ou la douleur) qu'une action devient opportune ou pas dans un contexte donné. L'action permet la perception car l'action donne du sens aux énergies dans lesquelles nous évoluons » (Luyat et al., p.326). En fait, l'affordance est un moment dans l'activité, moment clé peut-être s'il produit des « effectivités » (des adaptations dans nos comportements), mais plus encore si les dispositions que l'expérience et l'effort d'apprendre ont formées permettent d'inventer de nouveaux usages à partir de la dynamique relationnelle (Travardel et Garnieri, 2021), sans restreindre pour autant notre capacité de nous *étonner* de ce que l'environnement nous suggère, affaire d'attention plus que de perception (Thievenaz, 2017).

Dans les contextes familiaux et urbanisés au sein desquels un enfant peut habituellement développer des activités, l'affordance reste contenue, contrainte, circonscrite. Dans un milieu au sein duquel la nature n'a pas subi un aménagement fonctionnel particulier, l'enfant peut simultanément faire l'expérience de l'étrangeté, du décentrement et de l'étonnement, en somme tout un ensemble de mises à l'épreuves et d'« ébranlements<sup>4</sup> » de ses dispositions. Dans un milieu de « nature », sans s'en rendre compte, mais certainement davantage que tout autre lieu plus familier, aménagé, apprêté pour une action particulière, l'enfant va spontanément développer une activité réflexive qui le conduit à questionner ce qu'il sait déjà et qui, ici même, ne semble pas adapté.

En somme, pour nous et au-delà des querelles de psychologues (internalisme vs externalisme) qu'il convient de dépasser, l'affordance est à comprendre dans un triple sens, conjoint :

- le lien qui s'opère entre des dispositions socioculturelles acquises par son ancrage personnel et social et les objets auxquels l'individu a accès par son activité (Schwartz, 2007), du plus proche de son quotidien au plus éloigné, jusqu'à l'*étrangeté* ;

- l'activation d'un comportement adapté du fait des caractéristiques intrinsèques des objets et des situations au sein desquelles ils fonctionnent ; du plus spontané au plus conscientisé, jusqu'au *décentrement* et l'intelligence au travail (Jobert, 1999) ;

- l'interaction sociale génératrice d'apprentissages informels du fait de l'impact sociocognitifs d'une telle rencontre, du plus connu, très faiblement apprenant, au plus inconnu et potentiellement producteur d'*étonnement* (Thievenaz, 2017<sup>5</sup>).

Le travail doctoral devrait être l'occasion de conforter cette conception, ergonomique et expérientielle, de l'affordance.

### 2.3. La dimension politique

Comme le constate Neyrand, « cela fait près de deux siècles que le corps de l'enfant est devenu une préoccupation tant pour les sciences nouvelles (...) que pour la gestion politique des populations » (Neyrand, 2019).

---

<sup>3</sup> Julien, M.P. et Rosselin. C. (2005). *La culture matérielle*, La découverte.

<sup>4</sup> L'expression est due à Louis Legrand, (1969). *Pour une pédagogie de l'étonnement*, Genève, Delachaud et Niestlé. « L'étonnement nous rappelle de façon permanente que, si nous sommes de ce monde, nous n'en sommes pas tout-à-fait ».

<sup>5</sup> « Étudier le principe de l'étonnement dans le champ de la formation, c'est le faire entrer dans une pensée de la "processivité", du questionnement réflexif quotidien et séculaire. (...) L'étonnement se trouve au cœur du processus de développement et de formation tout au long de la vie ». (Thievenaz, 2017).

Prendre en considération le corps de l'enfant, c'est commencer par écouter l'enfant, c'est là une condition de son développement, de son émancipation. Mais quelle parole entendre puisque, par définition étymologique, il ne l'a pas, la parole ?

Commencer par lui donner la parole dans la famille ; la possibilité de formuler un point de vue : important de faire le lien entre la crise démocratique actuelle et l'absence de « démocratie familiale » (Hurstel et al., 2008) ; le droit d'ingérence dans la famille que se sont accordées les institutions de la République tourne forcément à vide, dans ce cas. Les « droits de l'enfant » ont été créés notamment pour tenir l'enfant à distance de l'emprise de l'économique dans toute sa « violence ». Mais peut-on parler d'un « droit à la ville » de l'enfant quand les déambulations des enfants dans les villes contemporaines ont pratiquement disparu ? Que serait un droit à la ville développé « avec justice et justesse » (Chavassieux, P. et al., 2021) ?

Si la protection du corps de l'enfant a été au départ une question de survie de la population (après 1945) dans un souci économique (Bouve, 2019), aujourd'hui, c'est le regard, l'attention à son bien-être qui domine ; cela pose la question cruciale du milieu offert à l'enfant pour son développement, sachant que ce milieu est de plus en plus encombré d'objets plus ou moins efficaces à son développement et, surtout, socialement de plus en plus différencié ; différencié dans son affordance mais aussi dans la diversité des expériences qu'il offre.

Dans les sociétés occidentales, le jeu de l'enfant et les potentialités offertes avec un milieu ouvert, sans aménagement préconçu par l'adulte pour l'enfant, doivent s'inscrire dans les nouvelles formes de socialisation marquées par le processus d'individuation qui impliquent à la fois une réduction de l'emprise maternelle hérités des sociétés bourgeoises du XIX et XXèmes siècles et plus généralement des modes de construction de la personne « inhérents aux processus de transmission familiale constitutifs de la subjectivité » (Hurstel et al., 2008). Cela passe d'abord par la multiplication des lieux d'accueil du jeune enfant et la professionnalisation des adultes qui les accompagnent ; cela passe ensuite par une déscolarisation des activités du jeune enfant qui suppose notamment une autre ingénierie urbaine et l'instauration d'un autre rapport au risque qui est, conjointement, une façon de repolitiser la vie de l'enfant.

À travers la question du corps de l'enfant, dans sa dimension politique, on retrouve la question du risque (Garnier et al., 2021), selon trois modalités particulièrement :

- les choix pédagogiques : il convient de dépasser une conception philosophique ou humaniste de ces choix : il n'y a aucune neutralité politique dans le fait de choisir une activité dirigée dans un milieu aménagé *pour* l'enfant, ou au contraire, une pédagogie non directive dans un milieu faiblement aménagé. Cela n'agit pas indifféremment sur des enfants de milieux diversement « éduqués », de même que cela ne génère pas des représentations de son pouvoir d'agir et de son autonomie chez l'enfant futur adulte.

- la division du travail entre les parents et les professionnels qui accueillent les enfants comporte également une dimension proprement politique : responsabiliser les parents sur l'état de santé et le développement de leur enfant ou, à l'inverse, organiser l'extraction des enfants, de toutes appartenances, de leur milieu pour leur permettre de vivre des expériences singulières et développementales. Jouer la collaboration entre parents et professionnels ou marquer, au contraire, une distance propre à délimiter des aires d'influence distinctes, n'est pas anodin en la matière (Carbuccia et al. 2020).

- des conceptions alternatives du vivre ensemble : mettre la normativité émergente des enfants à l'épreuve d'un milieu naturel, dans des activités collectives organisées ou, à l'inverse, dans des explorations individuelles générant des regroupements aléatoires ; permettre à l'enfant de se forger ses propres instruments rudimentaires ou, au contraire, mettre à sa disposition des instruments élaborés de communication, d'exploration, de fabrication... ; cela n'aura pas la même incidence sur la manière dont il construit sa conception de la vie à partager (Berthoz, 1997).

### 3. Conclusions provisoires – Discussion

Ainsi, dans la problématisation ouverte par cette rencontre, le projet de cette thèse de saisir la dimension du corps en politique, autant comme « matière » sur laquelle s'exerce l'action politique que le « corps-soi », le corps sujet, dont l'existence et le développement fondent la nécessité même du politique. Si la première acception concerne des politiques clairement identifiables – l'éducation, la santé – la seconde acception ouvre pratiquement sur tout l'espace du politique ; c'est pourquoi la reconnaissance de ce corps, ce « corps en mouvement », notamment chez le jeune enfant, est si essentielle. Le « corps-soi » peut être conçu comme un lieu de *transgression* : tant que le désir ou la volonté de se confronter aux normes en tentant de les dépasser, voire de les subvertir, n'est pas passé par le corps, il n'y a pas transgression ; le corps est à la fois vecteur, passeur et traducteur de l'intention en acte. Cela est d'autant plus juste pour l'enfant qui, dans la formation initiale de sa normativité, dispose d'un potentiel de transgression par le corps assez indéfini ; l'éducation familiale et la scolarisation vont plus ou moins rapidement le circonscrire (Schwartz, 2011). Ce corps est également en jeu dans la structuration et la permanence des inégalités sociales, ainsi que comme composante des transformations exigées par la crise écologique en cours.

La possibilité pour le pouvoir politique de s'emparer des enjeux du jeu libre de l'enfant dans la nature pose la question de la compétence de ce pouvoir, i.e. à la fois :

- la capacité et la légitimité des politiques à s'emparer de cette question, d'en mesurer les enjeux et de proposer une action proprement transformatrice ;
- la capacité effective à mettre en œuvre une telle action malgré toutes les contradictions et résistances qu'une telle action ne peut que rencontrer. La capacité, c'est alors cet ensemble de dispositions et de savoirs que l'on mobilise dans un champ de contraintes particulier ;
- la responsabilité : quel enfant nous voulons ? En fait, cela signifie qu'il s'agit de trouver les conditions de formation du futur adulte susceptible de formuler, dans les arènes à venir (Badouard et al., 2016), un point de vue qui prenne réellement en compte les contraintes d'un développement écologiquement durable.

La mise en œuvre d'une telle orientation politique suppose d'introduire de la controverse et du débat (de normes et de savoirs) afin de réaliser sur cet objet une « négociation des savoirs » (Le Meur et Sabinot, 2019).

*Discussion.* L'anthropologie du corps constitue la substance même de cette rencontre, en affirmant une identité par le corps immédiatement singulière (affichage d'une subjectivité particulière) et simultanément sociale (ancrée dans une société donnée, en un lieu et un temps particuliers : par le sourire comme par les tatouages, par les comportements de prise de risque ou tout simplement la marche... En ce sens, elle est immédiatement politique, au sens où elle concerne simultanément le vivre ensemble, en tant qu'il est matière à relations de pouvoir et le devenir commun en tant qu'il génère et porte des valeurs et des discours producteurs d'une orientation particulière de ce devenir.

Pourtant, l'approche anthropologique nous semble aboutir à une *dépolitisation* de la question du corps, détachant à la fois les dispositions de leur ancrage socialement différencié, les comportements de leurs représentations socialement différenciées. C'est un constat d'autant plus paradoxal que le sociétal est bien sa matière et que son ancrage historique est explicitement défendu. Quand on cherche à rapporter les pratiques du corps aux enjeux sociaux qu'ils recouvrent, qu'on veut en saisir l'actualité dans le devenir de la société, cette position épistémologique ne nous paraît plus soutenable ; non pas tant pour des raisons éthiques ou philosophiques que pour des raisons sociales et politiques.

### Bibliographie

- Algan, Y. et Huillery, É., *Économie du savoir-être*, Paris, Presses de Sciences po, 2022.
- Badouard, R., Mabi, C., Monnoyer-Smith, L. Le débat et ses arènes, *Questions de communication*, 30, 7-23, 2016.
- Barbiero, G., & Berto, R.. « Biophilia as Evolutionary Adaptation : An Onto- and Phylogenetic Framework for Biophilic Design ». *Frontiers in Psychology*, 12, 2021. doi.org/10.3389/fpsyg.2021.700709
- Berthoz A., *Le sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- Bouve, C. « Un débat qui perdure : le corps de l'enfant dans les crèches françaises du XIXe siècle à aujourd'hui. », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 33 | 2019, mis en ligne le 30 septembre 2019, consulté le 25 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/efg/9279>
- Brussoni, M., Gibbons, R., Gray, C., Ishikawa, T., Sandseter, E., Bienenstock, A., Chabot, G., Fuselli, P., Herrington, S., Janssen, I., Pickett, W., Power, M., Stanger, N., Sampson, M., & Tremblay, M., "What is the Relationship between Risky Outdoor Play and Health in Children? A Systematic Review". *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 12(6), 6423-6454, 2015. <https://doi.org/10.3390/ijerph120606423>
- Caillois, R., *Les jeux et les hommes*, Gallimard, 1958.
- Cante, G., *Les enjeux relatifs à l'objet "enfant – nature" dans les politiques de la petite enfance*, Communication au colloque « Les pratiques d'éducation par la "nature" : quels enjeux pour la formation des professionnel.e.s ? », Imager, U. de Créteil, juillet 2022.
- Cante, G. « La petite enfance au prisme de la nature : Un état de l'art de la littérature et des propositions pour les politiques publiques de la petite enfance », *Spirale, à paraître*.
- Cante, G., *La place du jeu libre et sensoriel dans la nature comme enjeu de santé et d'éducation à l'environnement du jeune enfant ; un regard comparatif des politiques publiques en France et au Québec*, Thèse en cours, Université de Strasbourg - F
- Carbuccia, L., Barone, C., Borst, G., Greulich, A., Panico, L., & Tô, M.. *Revue de littérature sur les politiques d'accompagnement au développement des capacités des jeunes enfants*. Rapport, LIEPP, Paris, 2020.
- Château, J., *L'enfant et le jeu*, Paris, éd du Scarabée, 1954.
- Chavasseux P. et al.. *(Dé)construire la ville*, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2021.
- Chawla, L.. *Growing Up Green : Becoming an Agent of Care for the Natural World*. 18, Denver (US), 2007.
- Dankiw, K. A., Tsiros, M. D., Baldock, K. L., & Kumar, S., "The impacts of unstructured nature play on health in early childhood development : A systematic review". *PLOS ONE*, 15(2), e0229006, 2020. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0229006>
- Delalande, J.. *La cour de récréation. Pour une anthropologie de l'enfance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.
- Deneault, A., *L'économie psychique*, Montréal, Lux éditions, 2022.
- Ernst, J., McAllister, K., Siklander, P., & Storli, R.. "Contributions to Sustainability through Young Children's Nature Play : A Systematic Review ». *Sustainability*, 13(13), 7443, 2021. <https://doi.org/10.3390/su13137443>
- Garnier, P. Greve, A. Skjær Ulvik, O. Chantseva, V. Rayna, S; Fallang, B. Mette Gulbrandsen, L. & Øien, I., "Body practices: negotiations of 'risk' in Norwegian and French preschools" *International Journal of Early Years Education*, 2021. DOI: 10.1080/09669760.2020.1848530
- Gibson JJ.. *The Ecological Approach to Visual Perception*. New York: Psychology Press. p. 127 à 146, 1986.
- Grout, C., *Le sentiment du monde : expérience et projet de paysage*, Bruxelles, La lettre volée, 2018.
- Hirose, T., Koda, N., & Minami, T., Correspondence between children's indoor and

- outdoor play in Japanese preschool daily life. *Early Child Development and Care*, 182(12), 1611-1622, 2012 <https://doi.org/10.1080/03004430.2011.634065>
- Hurstel, F. et Casanova, A. (coord.). Dossier : Enfance, quel avenir ? *La pensée*, 354, 2008.
- Julien, M.P., Rosselin, C., Warnier, J.P., Le corps, matière à décrire, *Corps*, 1, 45-52, 2006.
- Lahire, B., Genèse des dispositions et commencements, *Éducation permanente*, 210, 19-25., 2017.
- Le Meur, P.Y. et Sabinot, C.. Négocier les savoirs et les valeurs des lieux en Nouvelle Calédonie. Dans B. Moizo (dir.), *Savoirs locaux en situation, retour sur une notion plurielle et dynamique (pp.43-59)*. Quae, 2019.
- Luyat, M. et Regia-Corte, T., Les affordances : de J.J. Gibson aux formalisations récentes du concept, *L'année psychologique, volume 109*, 2, 297-332, 2009.
- Meyer, M.. *Principia Politica. Histoire, économie, société*, Paris, Vrin, 2022.
- Ministère des Solidarités et de la Santé. Sept. (2021). *Arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. NOR : SSAA2128574A*.
- Neyrand, G.. Le corps enfantin, un espace d'affrontement normatif et un enjeu de pouvoir sociopolitique, *Génération*, 33, 2019.
- Papon, S., Bilan démographique, *INSEE Première*, 1889, 2022.
- Pastré, P. Mayen, P. Vergnaud, G.. La didactique professionnelle, *Revue française de pédagogie*, 157, 2006 DOI : 10.4000/rfp.157.
- Pastré, P., *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes*, Paris, P.U.F, 2011.
- Sandseter, E. B. H., Storli, R., & Sando, O. J.. The dynamic relationship between outdoor environments and children's play. *Education 3-13*, 1-14, 2020. <https://doi.org/10.1080/03004279.2020.1833063>
- Sanojca, E. et Triby, E., La construction de la valeur par l'alternance, *Phronesis*, 1, vol.11, 202-222. [https://www.cairn.info/revue-phronesis-2022-1-page-202.htm?wt.mc\\_id=crn-mel-a21338](https://www.cairn.info/revue-phronesis-2022-1-page-202.htm?wt.mc_id=crn-mel-a21338), 2022.
- Schwartz, Y., Pourquoi le concept de corps-soi ? Corps-soi, activité, expérience, *Travail et apprentissage*, 7, 148-177, 2011.
- Simonian, S., *Affordance socio-culturelle des objets techniques*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2022.
- Thievenaz, J.. *De l'étonnement à l'apprentissage*, Bruxelles, De Boeck, 2017.
- Travardel et Garnieri, *Petite philosophie de l'ingénieur*, Paris, PUF, 2021.
- Winicott, D., *Jeu et réalité, l'espace potentiel*, Paris, Folio, 1971.